

## Service des travaux (ST)

### PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les infrastructures, les routes, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV).
4. La gestion des déchets.
5. L'environnement, l'utilisation du domaine public (DP) incluant les cours d'eau et les forêts.
6. Les installations sportives et de loisirs.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

### ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 27 collaborateurs, 5 apprentis et 3 auxiliaires, soit un total de 35 personnes, divisé comme suit :

Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjoints à 100 %.
- 1 technicien à 100 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 2 secrétaires (une à 100 % et une à 50 %).
- 1 apprenti(e) assistant(e) de bureau (AFP).

Personnel de la section voirie et espaces verts :

- 1 contremaître à 100 %.
- 2 chefs d'équipe à 100 %.
- 17 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt, pour un total de 16.6 EPT.
- 4 apprentis.
- 3 auxiliaires.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Promotion économique.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.

### BUREAU TECHNIQUE

#### I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 48 rapports à la Municipalité, a géré 130 adjudications ou commandes, ainsi que 1'060 factures.

#### Etudes, projets

Le service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Participation à la direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri) : phase d'appel d'offres entreprises et projet définitif.
- Analyse et étude du projet d'enquête de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Malley.
- Etude des carrefours Bois/Crochy – Bois/Croset, en relation avec les plans de quartier en cours de planification.
- Etude préalable du réaménagement de la route En Reculan.
- Suivi et gestion de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voutages de la Sorge.
- Participation à la direction de projet de l'étude, de l'élargissement et de la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC82) et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Etude de la réfection des murs de l'enceinte de l'église du Motty.
- Réalisation de la réfection des terrains de basket-ball des Esserts.
- Réalisation du réaménagement de la place de jeux des Esserts.
- Etude d'avant-projet de l'élargissement des ouvrages d'art, sous l'autoroute, à la route du Bois, pour sécuriser et favoriser la mobilité douce.
- Réalisation d'un concours pour la passerelle sur la route de la Pierre.
- Suite de l'étude de l'assainissement de la décharge des Fontanettes.
- Etude de la réfection de la route de la Pierre, projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Réfection des revêtements bitumineux des cheminements de la Forêt et du Molard.

#### Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (section épuration), Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

## II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

#### Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2018, l'éclairage public a fonctionné durant 4'199 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'235 luminaires. 369 de ces luminaires, soit 30 %, sont installés avec un compteur, dont 22 luminaires led dynamiques. La puissance installée en décembre 2018 est de 116.125 kW, soit une diminution de 3 % de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2018, pour une diminution de 1.4 % du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont provoqué 62 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 99 interventions de dépannage et a procédé à :

- 73 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires.
- 4 réparations d'appareillages et câblage.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à

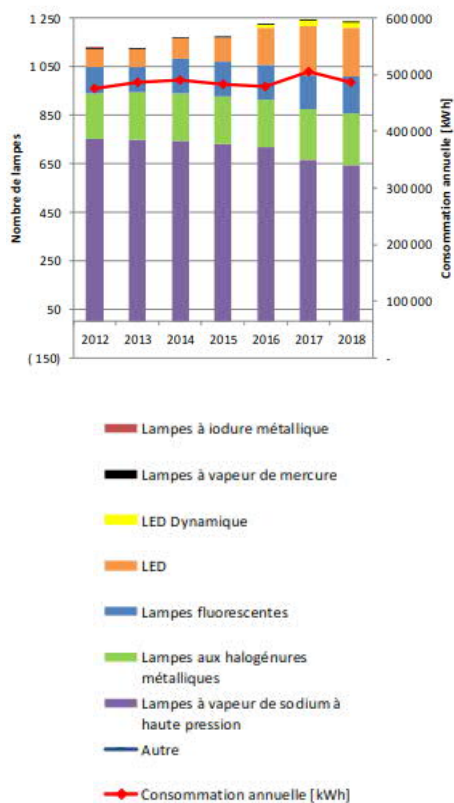
10 jours ouvrables, a été respecté dans 72 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 7 jours ouvrables.

23 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 87 remplacements de lampes.
- 102 contrôles électriques qui ont permis de détecter 5 départs présentant des défauts (soit 4.9 % de défauts sur les contrôles réalisés).
- 307 contrôles mécaniques de mâts, dont 18 mâts avec des défauts minimes à surveiller (5.8 % des mâts contrôlés).

Evolution de la consommation et des technologies :



## REFECTION DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité,

les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et les sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés :

- Route de la Pierre : création d'un nouveau trottoir continu pour améliorer la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite en provenance de l'EMS Clair-Soleil. Déplacement d'un passage pour piétons afin d'optimiser la sécurité routière. Pose d'un revêtement bitumineux de type phono-absorbant sur la chaussée.



- Réfection du tapis de la route du Molard.



- Remplacement de la couche de roulement du chemin de la Forêt avec un revêtement de type phono-absorbant.



- Le cheminement du parc de Mont Souplia a été réfectionné.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.
- Le service a traité 106 demandes de permis de fouilles et d'utilisation du DP.

#### Réaménagement RC 82 Tir-Fédéral

Les travaux de ce projet important se sont poursuivis en 2018 et se termineront en 2019. Il s'agit de l'un des plus importants chantiers dans la région, qui a nécessité une gestion fine des phases de travaux en lien avec le trafic, afin de minimiser les perturbations pour les usagers.

En 2018, les travaux de réaménagement des tronçons entre le carrefour du Pontet et le chemin de la Raye ont été réalisés, ainsi qu'une partie du giratoire de la Dent d'Oche au sud du tronçon. Les contrôleurs des carrefours à feux du Pontet Nord et de Bochet/Crochy ont été remplacés. Les aménagements de mobilité douce au nord du tronçon vers le tunnel de Marcolet, ainsi

qu'au sud entre le chemin de la Raye et le quartier des Clos, ont aussi été réalisés.



#### Réfection des ouvrages d'arts du Pont Bleu (RC 82)

Un autre chantier important a débuté en 2018 : celui de la réfection des ouvrages d'arts du Pont Bleu sur la RC 82. Durant l'année 2018, les travaux préparatoires ont dé-

buté avec l'élargissement du passage inférieur de la Forêt et la préparation des infrastructures pour le montage du futur nouveau pont, l'assainissement et élargissement de l'autre pont et l'élargissement du passage inférieur.

## AUTRES PROJETS

### Système d'information du territoire (SIT)

- Des séances de projet ont été réalisées avec une cadence bimensuelle.
- Le groupe de projet a œuvré à définir la structure d'un SIT public, il a également œuvré à maintenir à jour les données existantes des 53 projets géoréférencés.

Projet autoroutier de l'Office fédéral des routes (OFROU) – RC82/RC1 – Suppression du goulet d'étranglement de Crissier et nouvelle jonction d'Ecublens

Afin de défendre les intérêts de notre Commune, un travail conséquent a été réalisé pour l'analyse détaillée du projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et de création des jonctions d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Malley. La Municipalité a déposé une opposition au projet, par rapport aux emprises de chantier et aux mesures compensatoires.

### Label « Ville verte »

- Ecublens est la première ville romande et la troisième de Suisse à obtenir la certification « Ville Verte Suisse ». Depuis 2016, ce label récompense les villes et communes qui tiennent en haute estime l'aménagement et l'entretien de leurs zones vertes. Ce résultat est le fruit d'un travail important du Service et de l'ensemble des services communaux concernés.
- Pour la remise officielle du label, une grande manifestation a eu lieu à la place François Silvant en avril 2018. En plus des Autorités, de très nombreux concitoyens sont venus fêter cet événement et profiter des différents stands d'animation et de sensibilisation.



### Terrains de sport et places de jeux

- Place de jeux des Esserts :  
Installation de nouveaux jeux pour les enfants, d'un fitness pour adolescents et adultes et d'une table de ping-pong. La place compte ainsi trois espaces de jeux (de 4 ans à 12 ans).



Les accès et cheminements ont été améliorés et de nombreuses tables et bancs permettent de profiter de ce lieu idéalement situé.

- Terrain multisports des Esserts – Rénovation importante :
  - Mise en place d'un revêtement synthétique adapté aux activités sportives.
  - Remplacement des paniers de basket-ball.
  - Installation de collecteurs drainants pour récupérer les eaux de surface.
  - Construction d'une rampe d'accès.
  - Pose d'une fontaine à eau pour se désaltérer.



#### TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS

##### SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 27 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations

sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

#### Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

#### Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

#### Environnement

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public

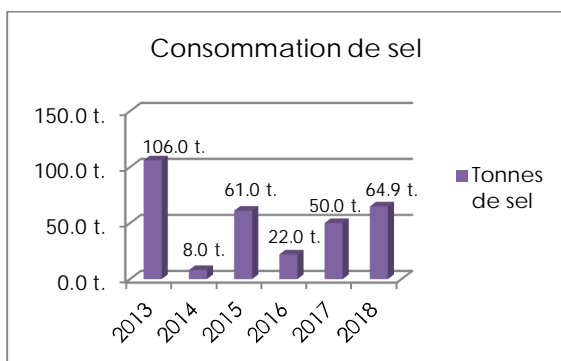
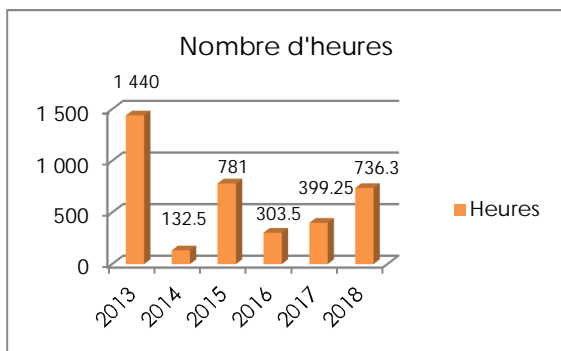
et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.

- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 50 chantiers durant l'année 2018.

#### Service hivernal

L'hiver 2017/2018 a été marqué par des conditions hivernales moyennes avec un total de 11 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 736.30 heures de service hivernal et l'utilisation de 64.85 tonnes de sel.

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Heures	132.5	781	303.5	399.25	736.3
Tonnes de sel	8.0 t.	61.0 t.	22.0 t.	50.02 t.	64.85 t.

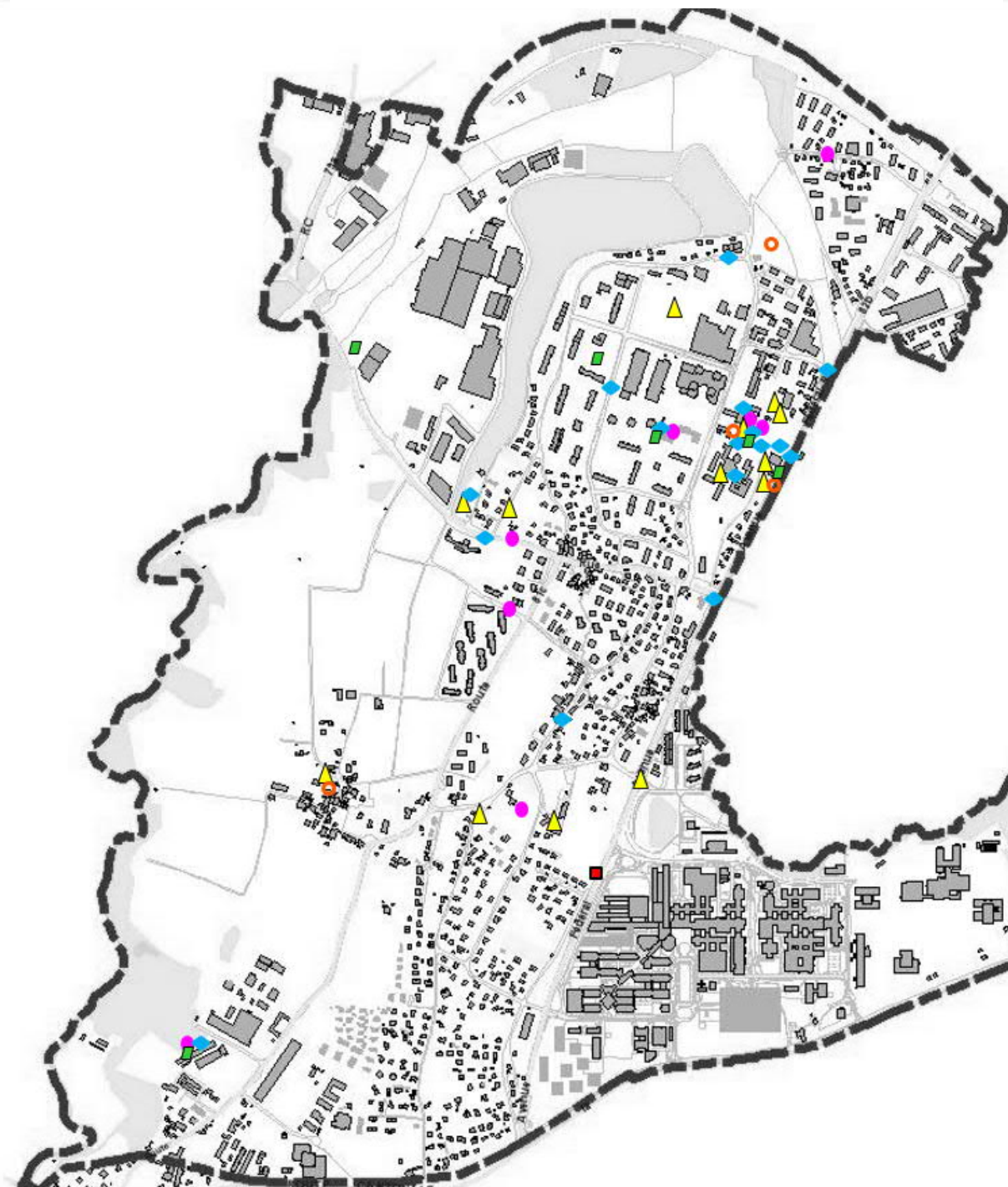


#### Divers travaux

- Place de jeux des Esserts : enlèvement d'anciens jeux de la butte et des ronds, et création d'une terrasse avec table et banc. Mise en place d'une fontaine à eau.
- Cimetière : réparation des tuyaux d'eau.
- Place de jeux du Vieux-Pontet et Mont Souplia : remplacement de jeux.

- Déchetterie : consolidation des talus côté Venoge.
- Dépôt des Esserts : remplacement du lift.
- Cheminement mobilité douce devant la piscine du Pontet : réfection de l'enrobé et amélioration du tracé. Enlèvement de la clôture le long de la piscine.
- Carrefour du Pontet : bétonnage, fondation pour les abris à vélo.
- Renges : création d'une place de parc et aménagement du bord de route.
- Terrain de sport des Esserts : installation d'une fontaine à eau.

## Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2018



### Type de travaux :

- = 8 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes, éclairage public.
  - = 1 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
  - ▲ = 15 chantiers : clôtures, barrières, chicane, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
  - ◆ = 16 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
  - = 6 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
  - = 3 chantiers : places de jeux, loisirs, skate-park, installations sportives.
- 50 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2018.



## Environnement – Déchets

L'année 2018 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de des derniers par notre population.

### Levée des déchets

En 2018, l'augmentation de la population a été relativement forte (+ 457 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux des ordures ménagères de ces 3 dernières années :

- 2018 → 1'220 tonnes.
- 2017 → 1'187 tonnes.
- 2016 → 1'226 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu augmenté par rapport à 2017, en relation avec l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : 688 tonnes (785 tonnes en 2017).
- Papier/carton : 648 tonnes (677 tonnes en 2017).
- Verre : 372 tonnes (367 tonnes en 2017).

### Prévention et sensibilisation

#### Coup de balai 2018



Les citoyens d'Ecublens ont répondu présents lors de notre « Coup de balai 2018 », qui s'est déroulé le samedi 24 mars 2018. Cette action contre le littering, organisée par le Service des travaux, en collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, a permis de collecter quelque 290 kilos de déchets sur les rives de la Sorge.

Nous remercions tous les participants pour leur contribution active à la réussite de cette journée de nettoyage.

#### Autres actions

L'année 2018 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les déchets à rapporter dans les commerces et le tri du papier/carton. Cette information a été transmise aux habitants par le biais du

calendrier « RECYCLO info-tri 2018 », ainsi que sur le site internet de la Commune.

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des Communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « RECYCLO ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint au Chef de service, a renouvelé son mandat de Président du groupe de travail.

### Déchetterie communale

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2018 ont augmenté d'environ 8 % et se montent à 26'966 (24'926 en 2017 et 24'042 en 2016).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu diminué cette année, passant de 1'653 tonnes en 2017 à 1'532 tonnes en 2018.

### Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.

- Bois : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

#### Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein des sociétés Tridel SA et Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

◆◆◆◆◆

## Promotion économique



©Alain Herzog EPFL

Diverses activités ont été réalisées pour mettre en évidence l'attrait de notre Commune pour les entreprises. Des contacts ont eu lieu avec la promotion économique de Lausanne Région. M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, est membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park). Le rapport de cette fondation se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Marcos Morano, ingénieur  
Chef du Service des travaux

◆◆◆◆◆

Bilan déchets – levée porte-à-porte + déchetterie communale,  
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2018

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Population	12'181	12'353	12'400	12'430	12'560	12'577	
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	1'055 t	1'139 t	1'162 t	1'226 t	1'187 t	1'220 t
	Déchets communaux	39 t	38 t	37 t	39 t	41 t	41 t
	Papier / Carton	742 t	730 t	706 t	694 t	677 t	648 t
	Verre	365 t	367 t	381 t	368 t	367 t	372 t
	Compost / Végétaux	819 t	784 t	756 t	837 t	785 t	688 t
	Total levée porte-à-porte	3'020 t	3'058 t	3'042 t	3'159 t	3'057 t	2'970 t

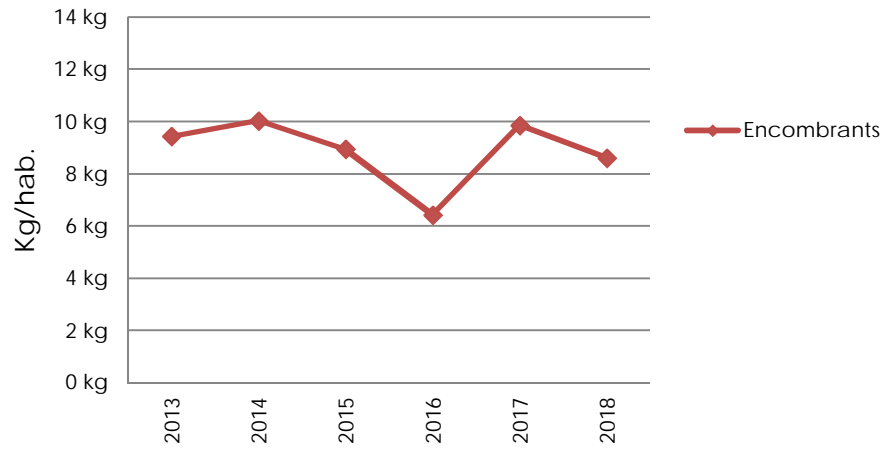
Déchetterie	Encombrants	115 t	124 t	111 t	80 t	124 t	108 t
	Papier / Carton (déchetterie)	115 t	100 t	103 t	275 t	280 t	285 t
	Verre (déchetterie)	38 t	39 t	35 t	62 t	32 t	48 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	553 t	763 t	531 t	588 t	585 t	311 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	104 t	100 t	80 t	73 t	91 t	92 t
	Bois	233 t	259 t	210 t	246 t	233 t	213 t
	Huiles (litres)	4 t	4 t	3 t	4 t	4 t	2 t
	Inertes	232 t	200 t	138 t	175 t	239 t	115 t
	Plastiques	45 t	51 t	30 t	26 t	32 t	29 t
	Autres	7 t	11 t	92 t	64 t	34 t	16 t
	Total déchetterie	1'448 t	1'651 t	1'333 t	1'594 t	1'653 t	1'219 t
<b>Total bilan</b>	<b>4'468 t</b>	<b>4'709 t</b>	<b>4'375 t</b>	<b>4'753 t</b>	<b>4'710 t</b>	<b>4'189 t</b>	

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Kg/habitant/an							
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	87 kg	92 kg	94 kg	99 kg	94 kg	97 kg
	Déchets communaux	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	61 kg	59 kg	57 kg	56 kg	54 kg	52 kg
	Verre	30 kg	30 kg	31 kg	30 kg	29 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	67 kg	63 kg	61 kg	67 kg	62 kg	55 kg
	Total levée porte-à-porte	248 kg	248 kg	245 kg	254 kg	243 kg	236 kg

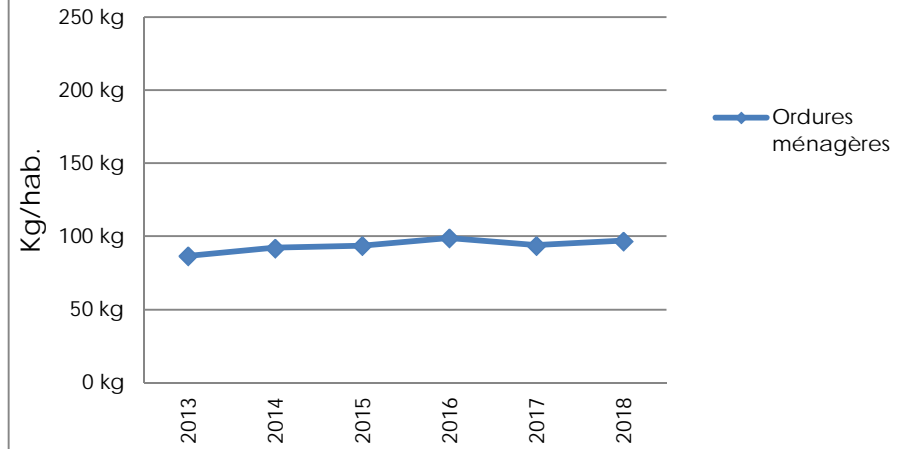
Déchetterie	Encombrants	9 kg	10 kg	9 kg	6 kg	10 kg	9 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	9 kg	8 kg	8 kg	22 kg	22 kg	23 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	3 kg	5 kg	3 kg	4 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	45 kg	62 kg	43 kg	47 kg	46 kg	25 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	9 kg	8 kg	6 kg	6 kg	7 kg	7 kg
	Bois	19 kg	21 kg	17 kg	20 kg	19 kg	17 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	19 kg	16 kg	11 kg	14 kg	19 kg	9 kg
	Plastiques	4 kg	2 kg	2 kg	2 kg	3 kg	2 kg
	Autres	1 kg	1 kg	7 kg	5 kg	3 kg	1 kg
	Total déchetterie	119 kg	134 kg	107 kg	128 kg	131 kg	97 kg

Taux de recyclage	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux	73 %	72 %	70 %	72 %	70 %	68 %
Incinérables (kg/hab)	99 kg	105 kg	106 kg	108 kg	108 kg	109 kg
Recyclables (kg/hab)	267 kg	276 kg	247 kg	274 kg	267 kg	224 kg
<b>TOTAL (kg/hab)</b>	<b>367 kg</b>	<b>381 kg</b>	<b>353 kg</b>	<b>382 kg</b>	<b>375 kg</b>	<b>333 kg</b>

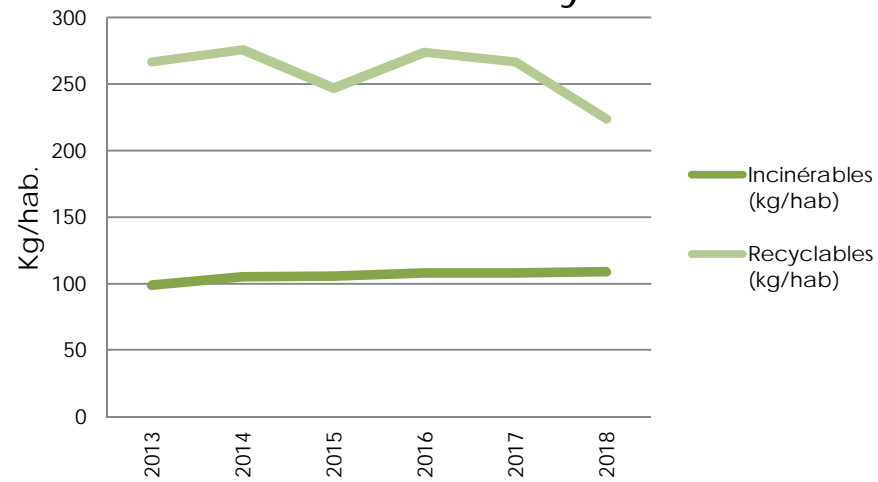
### Evolution des encombrants



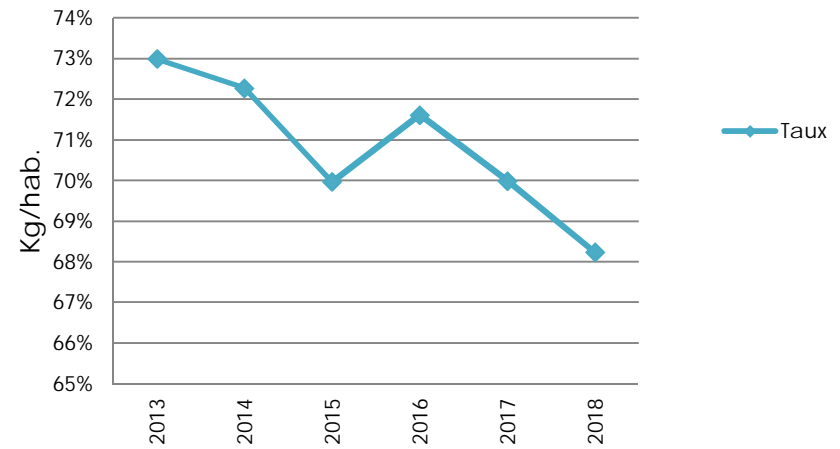
### Evolution des ordures ménagères



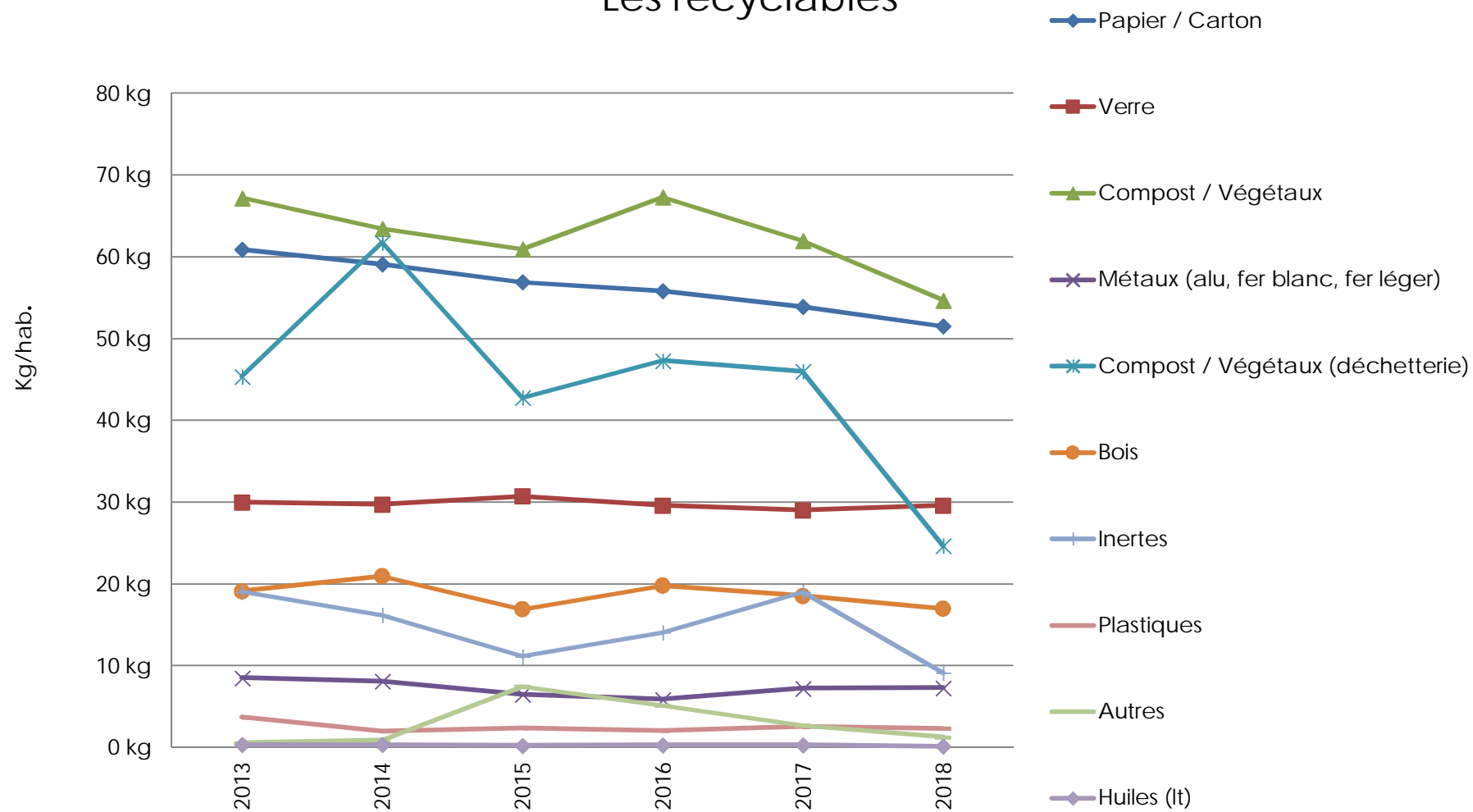
### Incinérables vs recyclables



### Evolution du taux de recyclage



# Les recyclables



## Forêts



©Bernard Wenker

La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 mt<sup>3</sup> (m<sup>3</sup> tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le Plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et adopté par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, n° 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

### Subventions, projet soins aux rajeunissements 2016-2019

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

### Subventions, projet de forêts protectrices 2016-2019

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure

la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

### ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

### TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

#### Plantations

##### Zone de plantation forestière (0 m<sup>2</sup>)

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

#### Sylviculture et fauchage (43'015 m<sup>2</sup>)

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

#### Exploitations forestières normales (359 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, nous avons exploité le secteur forestier suivant :

- le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.

#### Exploitations forestières forcées (chablis) (20 m<sup>3</sup>)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

#### Exploitation forestière du projet forêts protectrices 2016-2019 (0 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

#### Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 24 mars et 70 stères ont été mis en vente.

#### Génie forestier

##### Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui implique l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, sauf l'émondage, qui est réalisé par une entreprise forestière.

Laurent Robert, garde forestier

◆ ◆ ◆ ◆